



Commune d'Echichens

PRÉAVIS N° 07/2022
DE LA MUNICIPALITÉ
AU CONSEIL COMMUNAL

DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 1'190'000.00
POUR LA RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
DU SITE BELLICOT-GRAND RECORD



BÂTIMENTS - ROUTES

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 8 décembre 2022.

1^{ère} séance de la commission des finances : 8 novembre 2022, 19h

1^{ère} séance de la commission ad hoc : 8 novembre 2022, 19h30

Ancienne salle du Conseil communal, Echichens.

Table des matières

1. PRÉAMBULE	3
2. HISTORIQUE	3
3. DESCRIPTION DU PROJET	4
3.1. Besoins.....	4
3.2. Plan	4
4. PLANNING	5
5. COÛT DU PROJET	6
6. FINANCEMENT	6
7. CONCLUSIONS.....	7

1. PRÉAMBULE

D'importants travaux ont été entrepris depuis 2020 sur le site de Bellicot-Grand Record, avec la rénovation de la salle polyvalente, la construction d'un nouveau collège, l'installation d'une nouvelle unité d'accueil pour les écoliers (UAPE), ainsi que l'aménagement d'une route de liaison et d'un parking.

Dans ce contexte, le présent préavis vise à financer la réalisation des aménagements extérieurs qui permettront d'apporter la touche finale à la transformation de cette zone d'équipements publics. La Municipalité sollicite à cet effet un crédit de CHF 1'190'000.00

2. HISTORIQUE

Ce projet s'inscrit dans la ligne des préavis ci-dessous, précédemment validés par le Conseil communal :

- N° 06/2019 - « Projet routier du Grand Record : liaison Rte de St-Fiacre / RC 75C, aménagement d'un parking, création d'une rétention d'eau et d'un bassin de décantation. Demande de crédit de CHF 1'850'000.00 TTC »
- N° 09/2019 - « Demande de crédit de CHF 5'750'000.00 pour la construction et l'équipement d'un nouveau collège à Echichens »
- N° 09/2020 - « Demande de crédit de CHF 4'270'000.00 pour la rénovation de la salle polyvalente à Echichens »
- N° 04/2021 - « Demande de crédit de CHF 110'000.00 TTC pour soutenir la création d'une unité d'accueil pour les écoliers (UAPE) dans le futur ancien collège de Bellicot et porter au budget de fonctionnement le montant annuel nécessaire à son subventionnement »

Lors de ces chantiers menés en parallèle, il est apparu nécessaire de repenser l'aménagement extérieur du site dans sa globalité.

D'une part, les importants retards subis dans la rénovation de la salle polyvalente ont conduit à repousser tous les travaux d'aménagements extérieurs, ainsi que les finitions du projet routier de St-Fiacre, afin d'éviter d'abîmer des revêtements neufs avec les camions intervenant sur le chantier. Les montants dédiés ont été soustraits de la facture finale de l'entreprise générale pour ce projet.

D'autre part, avec les modifications intervenues dans la construction du nouveau collège (suppression de la passerelle et décision de conserver l'ancien collège), s'est imposée l'idée de créer une véritable « place centrale » sur le site. Une partie des aménagements extérieurs de cette construction n'a donc pas été réalisée ; là aussi, les coûts y relatifs ont été déduits de la facture finale.

La Municipalité a donc décidé de proposer au Conseil communal un aménagement complet et d'y allouer les montants permettant de réaliser un projet global et plus cohérent.

3. DESCRIPTION DU PROJET

3.1. BESOINS

Durant les travaux sur le site, plusieurs constats ont amené à la conclusion que les budgets dédiés aux extérieurs à disposition pour chaque projet, étaient insuffisants pour réaliser un aménagement d'ensemble suffisamment qualitatif :

- Les nombreux travaux réalisés en parallèle sur le site ont naturellement abîmé les aménagements extérieurs existants.
- De nouveaux besoins ont été découverts avec la mise en forme du site, parmi lesquels : révision de la circulation pour la sécurité des enfants, quai de déchargement sécurisés pour les bus scolaires, chemin d'accès piétonnier et cyclable sécurisé pour les enfants, terrasses pour la salle polyvalente et la salle multi-usages
- La nécessité de garantir la liaison entre les différents bâtiments

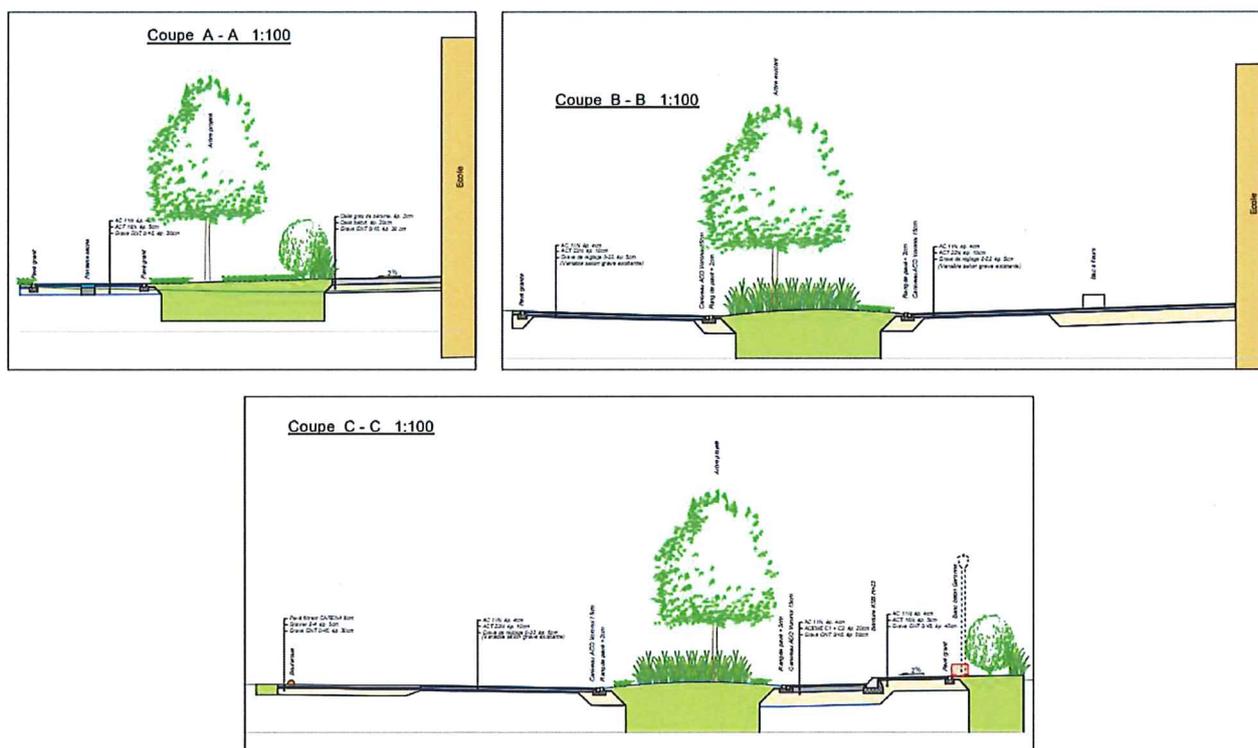
3.2. PLAN

Un mandat d'étude a été confié à l'entreprise chargée du projet routier de desserte et parking de St-Fiacre. Le plan qui en découle permet de répondre aux besoins décrits ci-dessus.



L'ouvrage principal consiste en la remise en état de la route qui a subi trop de dégâts causés par les différents camions et par le temps. Sans modifier le tracé, nous avons pu limiter les travaux à la réfection du revêtement uniquement.

Il comprend en parallèle la création de terrasses de la salle polyvalente et de la salle multi-usages, de cheminements entre les bâtiments et de nouvelles circulations, l'intégration d'un quai pour l'arrêt des bus scolaires, la végétalisation et l'arborisation du site, l'acquisition de bancs et de containers, ainsi que le marquage et la signalisation. La place de jeux actuelle, qui est désuète, sera également remplacée. À noter que l'éclairage public est réalisé dans le cadre du le préavis 06/2019.



4. PLANNING

Interrogé à ce sujet, notre mandataire technique nous confirme que les aménagements projetés coïncident avec le cadastre. Les modifications sont mineures et ne prétèrent aucun intérêt de tiers ou voisinage direct. Dans ces conditions, une nouvelle enquête ne paraît pas nécessaire.

Le planning intentionnel est prévu comme suit :

- | | |
|---|---------------|
| - Appels d'offres : | novembre 2022 |
| - Validation par le Conseil communal et octroi du crédit de construction: | 08.12.2022 |
| - Travaux, environ 3 mois : | dès mars 2023 |

5. COÛT DU PROJET

La demande de crédit est basée sur une estimation d'ingénieurs, les demandes de soumission ayant été faites parallèlement à la rédaction de ce préavis. Attendre les adjudications finales pour soumettre ce préavis au Conseil communal aurait entraîné un report à la séance du mois de mars, avec le risque de ne pas pouvoir achever ces travaux pour l'été 2023.

Les appels d'offres ont été faits selon la loi sur les marchés publics, par procédure ouverte pour le génie civil et sur invitation pour les autres corps de métier.

Génie civil	CHF	525'000.00
Marquage et signalisation	CHF	65'000.00
Mobilier urbain	CHF	32'000.00
Végétation	CHF	190'000.00
Terrasse	CHF	66'000.00
Place de jeux	CHF	60'000.00
Total	CHF	938'000.00
Honoraires Ingénieurs	CHF	115'000.00
Honoraires Géomètre	CHF	5'000.00
Divers et imprévus + Arrondi	CHF	132'000.00
Total CHF TTC	CHF	1'190'000.00

6. FINANCEMENT

Pour information, une somme d'environ CHF 70'000.00 prévue pour les aménagements extérieurs dans le préavis 09/2019 « Crédit de construction de CHF 5'750'000.00, destiné à remplacer le collège de Bellicot à Echichens », ainsi qu'une somme d'environ CHF 60'000.00 prévue dans le préavis 09/2020 « Crédit de construction de CHF 4'270'000.00 TTC pour la rénovation de la salle polyvalente à Echichens » n'ont pas été dépensées et pourront être économisés dans ces préavis.

Sur le montant total de CHF 1'190'000.00, CHF 650'000.00 sont attribués au compte "Routes" et seront amortis sur une période de 30 ans la première fois l'année qui suit la fin des travaux.

Le solde de ces travaux, qui se monte à CHF 540'000.00, sera prélevé sur le compte pour investissements futurs (compte 9282.0).

Le montant de ces travaux sera financé par les liquidités courantes ou par un emprunt auprès d'un établissement du choix de la Municipalité.

Incidences sur le compte de fonctionnement

Charges :

Intérêt moyen de l'emprunt (taux de 2.5% annuel) sur CHF 1'190'000.00	CHF	29'750.00
Amortissement budgétaire du compte « routes » (sur 30 ans) sur CHF 650'000.00	CHF	21'650.00

Total des charges	CHF	51'400.00
--------------------------	------------	------------------

7. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHICHENS

- Vu le préavis N° 07/2022 de la Municipalité relatif à une demande d'un crédit de CHF 1'190'000.00 pour la réalisation des aménagements extérieurs du site Bellicot-Grand Record,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission ad hoc chargée de l'étude de cet objet,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

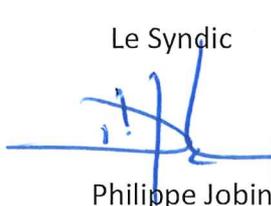
1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'190'000.00 pour la réalisation des aménagements extérieurs du site Bellicot-Grand Record.
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par les liquidités courantes ou par un emprunt auprès d'un établissement du choix de la Municipalité.
3. De dire que le montant des travaux sera amorti de la manière suivante :
 - sur une durée de 30 ans jusqu'au montant de CHF 650'000.00 imputé sur le compte « routes », la première fois l'année qui suit la fin des travaux
 - amortissement du solde de CHF 540'000.00, par prélèvement sur le compte pour investissements futurs (compte 9282.0).

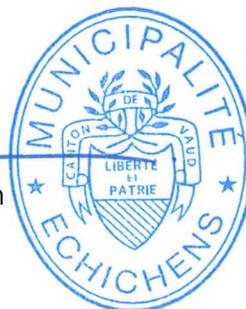
Délégués de la Municipalité : Giuseppe Biancaniello, Oscar Cherbuin

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 31 octobre 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Philippe Jobin



La Secrétaire


Laure Pingoud